



Création d'entreprise chez moi

Par **lourmant**, le **03/04/2011** à **15:08**

Bonjour,

Je compte créer une micro-entreprise, étant locataire on me demande un écrit de mon propriétaire m'autorisant à exercer mon entreprise chez moi, hors celui-ci refuse alors qu'il ne s'agit que de donner mon adresse au registre du commerce. Je ne me servirai de cette adresse que pour mon courrier car mes activités seront hors de chez moi, ce seront des promenades touristiques régionales.

A t-il le droit de me refuser cette demande et que dois-je faire ?

Merci

Salutations